

JEAN DUJON

LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
FLUMET
(SAVOIE)

TÉLÉPHONE 12
C. C. P. LYON 130-87

FLUMET, LE 19 Octobre 1963

Monsieur MILLET Louis
6 Avenue Gaunod

CROISSY SUR SEINE

=====

Seine et Oise

Monsieur,

Je viens vous informer que ce matin le compromis de la vente que vous a consenti Monsieur ROSSAT MIGNOD André, à NOIRE DAME DE BELLECORBE, a été signé par le vendeur et votre mandataire Monsieur DE GOER DE HERVE.

L'acte authentique sera signé par vous-même dès que le Géomètre aura établi le document d'arpentage délimitant les 3000 mètres carrés de la vente.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir en communication la pièce que j'avais demandée à Madame MILLET lors de son passage à l'étude en Août dernier : votre contrat de mariage.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

